

Bref

La valorisation des **compétences** des diplômés de l'enseignement **supérieur** en **Europe**

Au sein de l'Europe, le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur a plus que doublé en vingt-cinq ans. L'afflux de ces diplômés sur le marché du travail interroge leurs perspectives professionnelles face aux évolutions de l'économie et de la société. Dans ce contexte, l'Union européenne a misé sur l'élévation des niveaux d'éducation et le pari semble réussi. Une enquête réalisée dans quinze pays montre que les diplômés de l'enseignement supérieur ont un accès rapide et durable à l'emploi et sont satisfaits de leur devenir professionnel. Si des disparités persistent selon la situation géographique, les disciplines et le genre, ces jeunes diplômés européens occupent, pour la plupart, des postes qui valorisent leurs compétences.

En mars 2000, lors du Conseil extraordinaire de Lisbonne sur l'enseignement supérieur, l'Union européenne s'est fixé l'objectif de promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement de la connaissance. La formation et l'enseignement supérieur constituent dès lors des éléments clés de cette stratégie. Au sein de l'Europe, le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur a en moyenne plus que doublé durant les vingt-cinq dernières années. Ces niveaux d'éducation plus élevés doivent permettre aux diplômés d'obtenir des emplois de direction, d'encadrement et d'expertise comme jamais auparavant. Mais quelles sont leurs chances d'occuper de tels postes qui valorisent leurs compétences et leur potentiel ?

À cette question, une enquête originale apporte des réponses : il s'agit de l'enquête REFLEX (*Research into Employment and Professional Flexibility*) (cf. encadré page 3). Réalisée en 2005 auprès de 40 000 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur interrogés cinq ans après la fin de leurs études, cette investigation a concerné quinze pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique (Flandres), Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, République tchèque, Suède, et Suisse. REFLEX permet ainsi d'étudier les débuts de carrière de ces diplômés sur différents marchés du travail, de dégager les tendances communes au niveau de l'Europe et de saisir les particularités de chaque État.

Les informations recueillies auprès des jeunes interrogés invitent à faire plusieurs constats positifs. Tout d'abord sur le plan de l'insertion professionnelle. En majorité, ces diplômés ont un accès rapide et durable à l'emploi. Les deux tiers n'ont pas connu de périodes de chômage depuis leur sortie de formation. Cinq ans après la fin des études, seuls 4 % sont au chômage. Ensuite, les trois quarts des diplômés des quinze pays européens exercent des fonctions de directeurs ou de « professionnels » (voir définition dans la marge en page 2), 19 % occupent des professions intermédiaires et 7 % sont employés ou ouvriers qualifiés. Enfin, les jeunes soulignent l'existence d'un lien fort entre le contenu de la formation suivie et la qualité de l'emploi occupé. En outre, leurs compétences sont reconnues, et ils estiment jouer un rôle dans l'introduction des innovations au sein de leur entreprise.

Dans l'ensemble, ces résultats sont donc très favorables. Cependant, l'enquête montre aussi de fortes disparités entre les pays, qu'il s'agisse des modalités d'entrée dans la vie active, de la qualité de l'emploi occupé, de la perception des diplômés sur leur enseignement, ou de la place des femmes sur les marchés du travail.

Une entrée dans la vie active à géographie variable

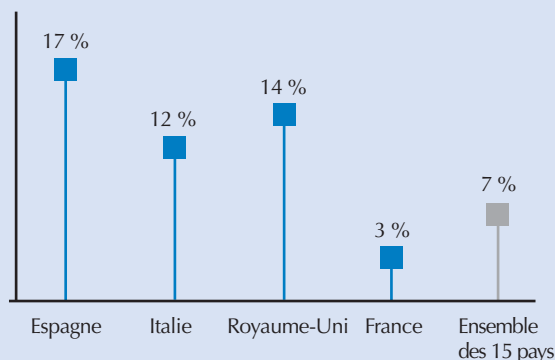
Cinq ans après la fin de leur formation initiale, les trois quarts de ces jeunes diplômés du supérieur sont en emploi à durée indéterminée, et 80 % d'entre eux travaillent à temps plein. La moitié ont obtenu un poste stable dès leur première embauche et plus de 40 % sont restés dans leur premier emploi. Néanmoins, tous n'arrivent pas sur le marché du travail dans les mêmes conditions.

En effet, une opposition géographique se dessine entre les diplômés des États du Nord et de l'Europe centrale, qui bénéficient de meilleures conditions d'insertion professionnelle, ●●●

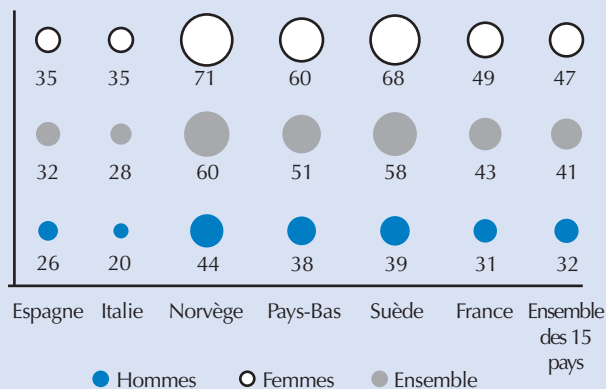
■ Quelques indicateurs de l'enquête REFLEX en 2005

	Taux de chômage en 2005		Part de jeunes occupant toujours leur 1 ^{er} emploi	Part de contrats temporaires dans l'emploi en 2005	Savoirs et compétences utilisés dans l'emploi en 2005
	Femmes	Hommes			
Allemagne	5 %	5 %	46 %	24 %	72 %
Autriche	6 %	4 %	41 %	21 %	76 %
Belgique (Flandres)	2 %	3 %	44 %	20 %	72 %
Espagne	11 %	5 %	28 %	35 %	67 %
Estonie	2 %	1 %	36 %	13 %	75 %
Finlande	5 %	3 %	43 %	23 %	78 %
France	8 %	9 %	43 %	15 %	73 %
Italie	10 %	4 %	52 %	28 %	70 %
Norvège	3 %	2 %	36 %	12 %	81 %
Pays-Bas	4 %	3 %	39 %	19 %	72 %
Portugal	7 %	3 %	38 %	27 %	88 %
Royaume-Uni	3 %	5 %	30 %	16 %	67 %
République tchèque	3 %	2 %	58 %	13 %	67 %
Suède	3 %	2 %	45 %	19 %	83 %
Suisse	4 %	4 %	38 %	23 %	75 %
Ensemble	5 %	3 %	41 %	20 %	72 %

• Part des jeunes estimant que l'emploi occupé en 2005 est non approprié au diplôme d'enseignement supérieur



• Part des jeunes employés dans le secteur public en 2005 (en %)



Champ : diplômés en 2000 et sortants des formations des 2^e et 3^e cycles universitaires, écoles de commerce, d'ingénieur, spécialisées (santé, social, architecture...).
Source : enquête Reflex.

Le terme « **professionnel** » regroupe toutes les professions qui requièrent un haut niveau de formation à savoir les cadres supérieurs, ingénieurs, informaticiens, professeurs, juristes, directeurs commerciaux, docteurs...

Dans l'enquête REFLEX, 19 compétences spécifiques, acquises en formation et/ou mobilisées dans l'emploi, ont été retenues. Elles recouvrent divers termes comme « capacité », « qualité », « art », « habileté », « savoir-faire », « science », « faculté », « aptitude »...

... et ceux des pays du Sud, moins bien positionnés. En Espagne, en Italie et au Portugal, les jeunes débutent leur parcours professionnel par une durée conséquente de recherche d'emploi et de nombreux contrats temporaires. En moyenne, sur l'ensemble des quinze pays étudiés, près de la moitié des diplômés débutent leur premier emploi sur un contrat à durée déterminée, mais ils sont plus de 70 % en Espagne et près de 60 % en Italie et au Portugal.

Les Français se trouvent dans une position intermédiaire. Ils connaissent une durée de recherche légèrement plus élevée pour une première embauche et un chômage supérieur à la moyenne au moment de l'enquête. En début de vie active, la mobilité des diplômés français est comparable à celle de leurs homologues européens : 43 % n'ont connu qu'un employeur contre 41 % en moyenne.

Pour l'ensemble des jeunes interrogés, la stabilisation sur des contrats à durée indéterminée ne s'effectue pas dès le premier emploi, mais intervient plus tard. Cinq ans après la sortie de l'enseignement supérieur, les Français se distinguent par l'obtention de nombreux postes stables, à l'image des Norvégiens, des Estoniens ou des Tchèques.

Un lien fort entre la formation et l'emploi

Face à l'expansion des effectifs dans l'enseignement supérieur, de nombreux pays européens ont craint un décalage croissant entre les diplômes délivrés et les emplois occupés à la sortie des études. Or, cette discordance est peu perçue par ces jeunes qui exercent pour la plupart des postes de direction ou de cadre supérieur. Seuls 7 % déclarent occuper un emploi non approprié à leur diplôme. Ce taux varie considérablement selon les pays, allant de 3 % pour les Français et les Norvégiens, à 14 % pour les Britanniques et 17 % pour les Espagnols.

Ainsi, les trois quarts des diplômés européens affirment que les connaissances et compétences acquises en formation initiale sont utilisées dans leur activité professionnelle actuelle. Dès la première embauche, plus de la moitié des jeunes estimaient déjà être employés à leur niveau de compétences. Dans ce registre, « la maîtrise de leur propre domaine de discipline », « l'esprit analytique » et « l'aptitude à acquérir de nouvelles connaissances » sont considérés comme les trois points forts de leur

enseignement supérieur. Bon nombre d'entre eux affirment que la formation leur a fourni une bonne base pour développer par la suite de nouvelles connaissances, pour commencer à travailler, pour remplir leurs tâches professionnelles actuelles ou pour développer leur future carrière. Du côté des faiblesses de leur formation, les jeunes diplômés citent en première position « l'aptitude à écrire et parler dans une langue étrangère », puis désignent « la capacité à assurer leur autorité » et ensuite, « la faculté à négocier de façon efficiente ». Dans la plupart des pays, peu d'entre eux (20 %) déclarent que le diplôme leur a permis de développer des compétences utiles pour créer leur propre entreprise. Les Français ont des perceptions en général voisines de leurs homologues européens, mais ils se distinguent sur un point : ils seraient les plus nombreux à choisir la même formation et le même établissement d'enseignement supérieur (71 %) si la décision devait être prise à nouveau, signe d'une satisfaction relativement forte par rapport à leurs études. Ce n'est le cas que de la moitié des Espagnols (50 %), nettement plus critiques.

En matière d'apport à l'innovation, ces diplômés ne sont pas en reste. La mondialisation de l'économie a fortement intensifié la concurrence dans de nombreux secteurs. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication occupent une place de plus en plus importante dans la sphère professionnelle. Cet essor impose aux jeunes travailleurs européens un accompagnement de ces changements. En réalité, plus de la moitié des jeunes interrogés affirment jouer un rôle dans l'introduction des innovations dans leur entreprise ou leur institution. Le degré de leur implication varie cependant, lorsque les innovations concernent la « technologie, les outils ou les instruments » (36 %), de « nouveaux produits ou services » (47 %), ou bien les « connaissances ou méthodes » (63 %). Quel que soit le type ou le secteur d'activité, les jeunes des pays du Nord (Norvège et Finlande) semblent plus fréquemment impliqués dans les processus d'innovation, tandis que les Français ou les Allemands y sont moins souvent associés.

Ces jeunes ont également été questionnés sur les stages, les séjours effectués à l'étranger, les activités associatives et autres expériences de travail non liées aux études. Dans ces registres, les Français se situent dans la moyenne, à la différence des Hollandais qui ont exercé de nombreuses activités extrascolaires durant leur cursus, et des Belges qui en ont eu très peu. En ce qui concerne la mobilité estudiantine, les Français se distinguent. Ils se déplacent davantage à l'étranger que les autres étudiants européens au cours de leurs études : à l'instar des Autrichiens et des Allemands, près du tiers ont réalisé un séjour (de type Erasmus) à l'étranger, la moyenne étant de 20 %. En revanche, depuis l'obtention de leur diplôme, seulement 3 % des jeunes travaillent dans un pays étranger, notamment frontalier, au moment de l'enquête :

Deux enquêtes uniques en Europe

Le projet REFLEX a été conduit par un consortium d'équipes de recherche de seize pays (quinze pays européens et le Japon), piloté par le Centre de recherche sur l'éducation et le marché du travail (Research Centre for Education and the Labour Market), Université de Maastricht, financé en partie par l'Union européenne dans le cadre du 6^e PCRD (Programme cadre de recherche et développement). REFLEX a pour objectifs de répondre à trois interrogations : quelles sont les compétences acquises par les diplômés de l'enseignement supérieur et mobilisées par les employeurs ? Comment les établissements contribuent-ils à la construction de ces compétences ? Quelles sont les tensions qui peuvent apparaître entre les diplômés, les établissements de formation et les employeurs, et comment les résoudre ? Une enquête a été réalisée dans quinze pays européens auprès de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en 2000, sortants des 2^e et 3^e cycles universitaires, d'écoles spécialisées, de commerce et d'ingénieurs, interrogés cinq ans après la fin de leurs études. Les pays concernés par cette investigation sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique (Flandres), l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la République tchèque, la Suède, et la Suisse. L'échantillon est représentatif des différents secteurs de l'enseignement supérieur dans chaque pays. Le taux de réponse moyen est de 30 %, allant de 70 % pour les Suédois à 18 % pour les Estoniens. Près de 40 000 jeunes, dont 60 % de femmes, ont participé à cette enquête d'insertion unique en Europe. Le questionnaire comprenait une centaine de questions et portait notamment sur les études et les situations professionnelles des diplômés. Pour en savoir plus : www.fdeuw.unimaas.nl/roa/reflex/

Ce projet a pu s'appuyer sur une précédente enquête européenne, dénommée CHEERS (Careers After Higher Education: A European Research Survey), et menée en 1999 en partie par le même consortium et pilotée par le centre de recherche sur l'enseignement supérieur (International Centre for Higher Education Research), Université de Kassel. Près de 35 000 jeunes ont répondu à cette enquête, dont la moitié de femmes, sortis en 1995 des mêmes formations de l'enseignement supérieur dans onze pays européens et au Japon. Pour en savoir plus : www.uni-kassel.de/incher/cheers.

la Suisse pour les Français, l'Allemagne pour les Autrichiens et les Hollandais, les Pays-Bas pour les Belges, la Suède pour les Norvégiens.

L'emploi féminin : des avancées et des résistances

Depuis le début des années soixante, on assiste dans toute l'Europe à une croissance sans précédent de l'activité féminine. L'enquête montre que des progrès ont été faits en matière d'égalité professionnelle, les femmes investissant davantage des fonctions de « haut niveau ». Cinq ans après la sortie de l'enseignement supérieur, elles accèdent en moyenne autant que les hommes aux métiers de « professionnels ». Mieux, en Autriche, en Norvège et en France, l'embauche sur ces professions est à leur avantage.

Pour autant, le chômage, l'accès limité aux postes de direction, la concentration dans un petit nombre de métiers et de secteurs d'activité, et le temps partiel n'épargnent pas les diplômées de l'enseignement supérieur. Certes, les femmes ont de meilleurs parcours scolaires, mais elles se positionnent moins bien que les hommes sur le marché du travail en Europe. La France n'échappe pas à ces différences

À lire également

- « Comparaison internationale : à la recherche de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur compétents en informatique », J.-J. Paul, J. Murdoch, *Formation Emploi* n° 82, avril-juin, La Documentation française, 2003.
- « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », O. Joseph, A. Lopez, F. Ryk, *Bref* n° 248, janvier, 2008.

de genre. Par exemple, c'est en France que l'écart de salaire entre femmes et hommes est le plus fort, juste après l'Estonie.

Sur l'ensemble des quinze pays étudiés, le taux de chômage des jeunes diplômées est de 5 % en moyenne (3 % pour les hommes). En Espagne, en Italie et au Portugal, ces écarts sont bien plus importants. L'indicateur de chômage de ces trois pays souligne surtout les difficultés de la population féminine : son taux de chômage est, en 2005, le double de celui des hommes. En France, le chômage féminin, également important (8 %), est toutefois proche de celui des hommes.

Autre résistance, les postes de direction sont encore occupés en majorité par des hommes. En Estonie par exemple, nombre de ces emplois sont confiés aux jeunes diplômés du supérieur, mais nettement au profit des hommes (34 % contre 17 % des femmes). La France se place en troisième position, derrière l'Estonie et la Suisse, avec 9 % de femmes et 17 % d'hommes occupant des fonctions de direction.

La formation différenciée des femmes et des hommes les conduit vers des métiers et des espaces professionnels distincts. Si, parmi les jeunes diplômés, près du tiers des hommes ont suivi une filière d'ingénieur, ce n'est le cas que pour 7 % des femmes. En miroir, le tiers des femmes ont entrepris des études dans les domaines des sciences humaines, lettres et arts, contre seulement 13 % des hommes. Ces choix d'études ont une influence sur le type d'emploi futur. Un exemple : la part des diplômées embauchées comme ingénieures scientifiques et techniques est de 10 %, contre 31 % pour les hommes. En France, ces taux sont de 10 % pour les femmes et seulement de 24 % pour les hommes. Au sein de la population masculine, le taux français est le plus faible (avec celui de la Norvège) de l'ensemble des pays européens étudiés.

Les femmes sont présentes dans tous les secteurs du tissu économique, mais dans des proportions variables. L'éducation, la santé et le commerce privilégient l'embauche de jeunes diplômées, au contraire de l'industrie. Ceci étant, le premier employeur des femmes en Europe est le secteur public, quel que soit le pays. Il regroupe la moitié des actives contre le tiers des hommes, de manière prépondérante dans les États nordiques et les Pays-Bas. La France se situe dans la moyenne, avec 49 % de femmes et 31 % d'hommes employés dans le secteur public.

Concernant les formes particulières d'emploi (contrat temporaire, temps partiel), les femmes se distinguent une nouvelle fois. Au moment de l'enquête, les emplois à durée déterminée touchent 22 % des femmes et 17 % des hommes. Au-delà de cette tendance commune à l'ensemble des quinze pays européens, des spécificités nationales ressortent. Par exemple, l'emploi temporaire féminin est nettement plus fort dans les pays de l'Europe du Sud, notamment en Espagne, que dans ceux de

l'Europe du Nord, où la réglementation et le jeu des acteurs sociaux permettent de limiter un tel usage. Le temps partiel est une autre illustration de la persistance des particularités nationales. Le quart de la population féminine effectue moins de trente-deux heures de travail hebdomadaire, contre 9 % des hommes. Ces écarts s'accroissent davantage dans les pays où le chômage féminin est important, comme en Espagne, Italie et Portugal, alors qu'aux Pays-Bas, le temps partiel est un moyen d'accès au marché du travail pour les femmes.

Deux enquêtes européennes et un même constat

Au final, il existe beaucoup de convergences entre les pays européens en termes d'insertion professionnelle et de perception des diplômés sur leur enseignement supérieur. Les résultats de deux enquêtes (REFLEX, CHEERS, cf. encadré page 3) réalisées en Europe à six ans d'intervalle mènent aux mêmes constats : les diplômés du supérieur ont un devenir professionnel enviable, et ils ne sont pas vraiment concernés par la précarité. Les deux tiers sont satisfaits de leur activité professionnelle au moment de l'enquête (68 % en 2005, 64 % en 1999). La plupart reconnaissent être employés à leur niveau de compétences et de connaissances, et ils affirment jouer un rôle dans l'introduction des innovations dans leur entreprise ou institution. Les Français se situent dans la moyenne européenne pour les deux cohortes de diplômés, les Italiens et les Espagnols étant les plus insatisfaits, à l'opposé des Norvégiens, des Autrichiens et des Belges. Leurs appréciations sont d'autant plus positives qu'ils sont stabilisés dans l'emploi.

Pour autant, ces diplômés sont-ils préparés aux évolutions de la société à venir ? Lorsque l'on interroge les jeunes, ils admettent que leur formation leur permet d'acquérir rapidement de nouvelles connaissances et de s'adapter. Cependant, ils avouent aussi avoir certaines lacunes, notamment pour « l'aptitude à utiliser Internet et l'informatique », ou bien « la faculté à mettre en question leurs idées et celles des autres », ou « la capacité à émettre de nouvelles idées et nouvelles solutions », ou encore « la qualité de rester à l'affût d'opportunités nouvelles ». D'après les anciens étudiants, ces compétences étaient peu développées par les institutions d'enseignement supérieur.

L'arrivée et l'essor permanent de nouvelles technologies contribuent toujours à créer ou à renouveler de nombreux emplois, et ce, dans divers secteurs. L'enjeu pour l'Europe est de garantir à ses jeunes diplômés un niveau d'instruction élevé, pour leur permettre, lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail, de maintenir ce niveau de valorisation de leurs compétences.

Christine Guégnard, Julien Calmand,
Jean-François Giret, Jean-Jacques Paul
(Céreq, IREDU/CNRS).

Pour en savoir plus

- *The Flexible Professional in the Knowledge Society: General Results of the REFLEX Project*, J. Allen and R. van der Velden, Research Centre for Education and the Labour Market, Maastricht University, the Netherlands, 2007.
- *Careers of University Graduates, Views and Experiences in Comparative Perspectives*, U. Teichler (Ed), Higher Education Dynamics 17, Springer, United Kingdom, 2007.
- « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active », J. Calmand, P. Hallier, Céreq, *Bref* n° 253, juin, 2008.
- « Higher Education and Graduate Employment », J.-J. Paul, U. Teichler, and R. van der Velden (eds), *European Journal of Education*, special issue, 35(2), 2000.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Michel Quérel. Rédaction : Christian Campo. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02.
Tél. 04 91 13 28 28.
Fax 04 91 13 28 80.

<http://www.cereq.fr>
Imprimé par le Céreq
Publication gratuite